



# Portail Photographe

Conditions Générales d'Utilisation

Applicables à partir du 01/08/2020



# Conditions Générales d'Utilisation

## 1 Préambule

Les présentes Conditions Générales de Utilisation (ci-après désignées « **CGU** ») décrivent le cadre d'utilisation du module d'extension (ci-après appelé le « **Portail Photographes** ») qui se couple au logiciel professionnel que vous avez choisi d'utiliser.

Le **Portail Photographes** est édité par la société **Sollec Technologie**

Le **Client**, personne morale ou personne physique agissant pour son propre compte à des fins d'activité professionnelle sur le territoire français.

## 2 Objet

L'accès au **Portail Photographes** est conditionné à la création d'un compte utilisateur néanmoins, la simple connexion au **Portail Photographes** emportera acceptation pleine et entière des présentes **CGU**.

Lors de l'inscription au **Portail Photographes**, cette acceptation sera confirmée par le fait de cocher la case correspondant à la phrase suivante : « Je reconnais avoir lu et accepté les CGU ». Le **Client** reconnaît du même fait en avoir pris pleinement connaissance et les accepter sans restriction.

Le fait de cocher la case susvisée sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du **Client**. Le **Client** reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique du **Portail Photographes** et, sauf pour lui d'apporter preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige.

2

---

## 3 Création de compte

Le **Portail Photographes** fournissant un service professionnel spécifique agrément par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, son accès est conditionné à la création et la validation d'un compte nécessite certaines vérifications d'usage. Les contrôles sont réalisés par notre partenaire, (la Fédération Nationale de la Photographie) seul habilité à ce faire. Une fois la demande traitée, l'utilisateur est automatiquement notifié de l'acceptation ou non de son inscription.

Une fois le compte **Client** créé et validé, l'utilisation du service dans sa globalité est conditionnée à l'utilisation d'un logiciel tiers dont la liste est accessible à l'adresse [www.identite.photo](http://www.identite.photo).

## 4 Fonctionnement et accessibilité du Portail Photographes

Le **Portail Photographes** est accessible par principe 24h sur 24, 7j/7, sauf interruption programmée par **Sollec Technologie** ou l'éditeur du logiciel utilisé par le **Client**, pour les besoins de sa maintenance, de sa sécurité ou de force majeure.

**Sollec Technologie** ne saurait être tenue responsable de tout dommage résultant d'une indisponibilité du **Portail Photographes**.

**Sollec Technologie** ne garantit pas que le **Portail Photographes** sera exempt d'anomalies, erreurs ou bugs, ni qu'il fonctionnera sans panne ni interruption.

**Sollec Technologie** ne peut non plus être tenue responsable en cas de problème de connexion ou d'indisponibilité du réseau.

**Sollec Technologie** se réserve le droit de faire évoluer le **Portail Photographes**, pour des raisons techniques ou commerciales. Lorsque ces modifications n'altèrent pas les conditions de la fourniture du service de transmission des photographies à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, de manière substantielle et négative, le **Client** peut être informé des modifications intervenues, mais son acceptation n'est pas sollicitée.

## 5 Responsabilité

### 5.1 Nature des obligations de **Sollec Technologie**

**Sollec Technologie** s'engage à apporter le soin et la diligence nécessaire à la fourniture d'un Logiciel et de Services de qualité conforme aux spécifications des présentes **CGU**.

**Sollec Technologie** s'engage à ce que les services du **Portail Photographes** soient conformes aux exigences dictées par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

### 5.2 Force majeure – Faute de l'utilisateur

**Sollec Technologie** n'engagera pas sa responsabilité en cas de force majeure ou de faute du **Client**, telles que définies au présent article :

3

---

#### 5.2.1 Force majeure

Au sens des présentes **CGU**, sera considéré comme un cas de force majeure opposable au **Client** tout empêchement, limitation ou dérangement du Service du fait d'incendie, d'épidémie, d'explosion, de tremblement de terre, de fluctuations de la bande passante, de manquement imputable au fournisseur d'accès, de défaillance des réseaux de transmission, d'effondrement des installations, d'utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe, codes ou références fournis au **Client**, de piratage informatique, d'une faille de sécurité imputable à l'hébergeur du **Portail Photographes** ou aux développeurs, d'inondation, de panne d'électricité, de guerre, d'embargo, de loi, d'injonction, de demande ou d'exigence de tout gouvernement, de réquisition, de grève, de boycott, ou autres circonstances hors du contrôle raisonnable de **Sollec Technologie**. Dans de telles circonstances, **Sollec Technologie** sera dispensé de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, de cette limitation ou de ce dérangement.

#### 5.2.2 Faute du **Client**

Au sens des présentes **CGU**, sera considéré comme une faute de **Client** opposable à ce dernier toute mauvaise utilisation du Service, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part ou de celle de ses préposés, non-respect des conseils donnés par **Sollec Technologie** sur son Site, toute divulgation ou utilisation illicite du mot de passe, des codes et références du **Client**, ainsi que le renseignement d'informations erronées ou l'absence de mise à jour de telles informations dans son espace personnel. Sera également considérée comme une faute du **Client** la mise en œuvre de tout procédé technique, tels que des robots, ou des requêtes automatiques, dont la mise en œuvre contreviendrait à la lettre ou à l'esprit des présentes **CGU**.

### 5.3 Problèmes techniques – Liens hypertextes

En cas d'impossibilité d'accès au **Portail Photographes**, en raison de problèmes techniques de toutes natures, le **Client** ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité. L'indisponibilité, même prolongée et sans aucune durée limitative, d'un ou plusieurs services en ligne, ne peut être constitutive d'un préjudice pour les **Clients** et ne peut aucunement donner lieu à l'octroi de dommages et intérêts de la part de **Sollec Technologie**.

Les liens hypertextes présents sur le **Portail Photographes** peuvent renvoyer sur d'autres sites internet. La responsabilité de **Sollec Technologie** ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur. De même la responsabilité de **Sollec Technologie** ne saurait être engagée si la visite, par l'Internaute, de l'un de ces sites, lui causait un préjudice.

### 5.4 Dommages-intérêts à la charge de **Sollec Technologie**

A défaut de dispositions légales ou réglementaires contraires, la responsabilité de **Sollec Technologie** est limitée au préjudice direct, personnel et certain subi par le **Client** et lié à la défaillance en cause. **Sollec Technologie** ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects tels que, notamment les pertes de données, les préjudices commerciaux, les pertes de commandes, les atteintes à l'image de marque, les troubles commerciaux ou les pertes de bénéfices. De même et dans les mêmes limites, le montant des dommages et intérêts mis à la charge de **Sollec Technologie** ne pourra en tout état de cause excéder le prix du Produit commandé.

### 5.5 Responsabilité en qualité d'hébergeur

Les Données publiées sur le **Portail Photographes** par le **Client** le sont sous sa propre responsabilité.

Dans ce cadre, **Sollec Technologie** bénéficiera du statut d'hébergeur des données au sens de l'article 6-I-2 de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004. Conformément à l'alinéa 3 du même article, **Sollec Technologie** ne pourra voir sa responsabilité civile ou pénale engagée à raison de ces Données, à moins que, dès le moment où il a eu connaissance de l'activité ou de l'information illicite, il n'ait agi promptement pour retirer ces informations ou en rendre l'accès impossible.

## 6 Propriété intellectuelle

Le **Portail Photographes** est protégé au titre d'œuvre de l'esprit au sens de l'article L112-2 du code de la propriété intellectuelle. Il reste la propriété pleine et entière de **Sollec Technologie**. Le **Client** s'interdit de diffuser ou de permettre la diffusion du **Portail Photographes**, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales, sauf accord expresse de **Sollec Technologie**. Le **Client** s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle du code source. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, nonobstant l'engagement de poursuites.

## 7 Données personnelles

Se référer à la Politique de protection des données personnelles accessible à l'adresse [www.identite.photo](http://www.identite.photo)

## 8 Dispositions générales

### 8.1 Droit applicable

Les présentes **CGU** sont régies par la loi française.

Tout litige se rapportant aux présentes **CGU** sera soumis à la compétence exclusive de Nanterre, même en cas de référé et d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### 8.2 Modifications des présentes **CGU**

Les présentes **CGU** peuvent être modifiées à tout moment par **Sollec Technologie**. Les **CGU** applicables au **Client** sont celles en vigueur au jour de sa connexion sur le **Portail Photographes**, toute nouvelle connexion à l'espace personnel emportant acceptation le cas échéant des nouvelles conditions générales.

### 8.3 Non renonciation

Aucune tolérance, inaction ou inertie de **Sollec Technologie** ne pourra être interprétée comme renonciation à ses droits aux termes des **CGU**.

### 8.4 Entièreté

Si une ou plusieurs stipulations des présentes **CGU** sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.